

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AJACCIO

L'an deux mille quinze, le jeudi 26 novembre à 18h00 heures, le Conseil municipal de la Ville d'AJACCIO, légalement convoqué le vendredi 20 novembre conformément à l'article L2121-17 du code général des collectivités territoriales, s'est réuni en séance publique à l'Hôtel de Ville sous la présidence de M. le maire, Laurent MARCANGELI.

Etaient présents :

M. SBRAGGIA, Mme RUGGERI-ZANETTACCI, M. VANNUCCI, Mme GUERRINI, M. PUGLIESI, Mme OTTAVY-SARROLA, Mme OTTAVY, M. VOGLIMACCI, Mme COSTANIVAGGIOLI, M. BALZANO, M. ARESU, Adjoints au Maire.

Mme FLAMENCOURT, M. PAOLINI, Mme BERNARD, M. FILONI, M. CASTELLANA, Mme SICHI, M. LUCCIONI, Mme SANNA, M. KERVELLA, M. FERRARA, M. FALCHI, M. BACCI, Mme FELICIAGGI, M. HABANI, M. MONDOLONI, Mme VILLANOVA, Mme MASSEI, M. LUCIANI, M. CIABRINI, M. BASTELICA, Mme GRIMALDI D'ESDRA, M. LEONETTI, Conseillers municipaux.

Avaient donné pouvoir de voter respectivement en leur nom :

M. BILLARD	à	Mme COSTA-NIVAGGIOLI
Mme BIANCAMARIA	à	Laurent MARCANGELI
Mme CORTICCHIATO	à	M. HABANI
Mme JEANNE	à	M. PUGLIESI
Mme NADAL	à	M. BACCI
Mme SANTONI-BRUNELLI	à	M. SBRAGGIA
M. DELIPERI	à	Mme FLAMENCOURT

### **Etaient absents:**

M. CAU, Mme ZUCCARELLI, M. CHAREYRE, Mme RICHAUD, Mme GUIDICELLI, Mme SIMONPIETRI, M. FALZOI, Mme GIACOMETTI, Conseillers municipaux.

Nombre de membres composant l'Assemblée :	49
Nombre de membres en exercice :	49
Nombre de membres présents :	34
Quorum:	25

Le quorum étant atteint, Mme MASSEI est désignée en qualité de secrétaire de séance.

Séance du jeudi 26 novembre 2015 Délibération N°2015/417

Attribution d'une subvention d'équipement à l'association Les Amis de Notre Dame de Loretto pour la réalisation d'une sculpture.

## Monsieur le Maire expose à l'assemblée,

Il vous est proposé de procéder à l'individualisation de la subvention d'équipement à l'association Les Amis de Notre Dame de Loretto relative à la réalisation d'une sculpture de la Vierge noire dans la Chapelle Notre Dame de Loretto.

La statue de Notre Dame deviendra entièrement propriété artistique de la ville d'Ajaccio.

L'association sollicite une subvention pour le financement de cette œuvre.

Cette subvention d'équipement d'un montant de quatre mille quatre cent euros (4 400 €) est inscrite au budget de l'exercice 2015.

## IL EST DEMANDE AU CONSEIL MUNICIPAL

**D'accorder** une subvention d'investissement, d'un montant de quatre mille quatre cent euros (4 400 €), à l'association Les Amis de Notre Dame de Loretto, pour la réalisation d'une sculpture de la Vierge noire dans la Chapelle de Notre Dame de Loretto.

Une convention doit être passée entre la Ville d'Ajaccio et l'Association Les Amis de Notre Dame de Loretto.

Les crédits sont inscrits au budget de l'exercice 2015, au chapitre 204, article 2042.

### LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL VOUDRONT BIEN EN DELIBERER

LE CONSEIL MUNICIPAL Ouï l'exposé de son Président, Et après en avoir délibéré,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L.2121-29 ; Vu le budget de l'exercice 2015 ;

Vu l'avis favorable de la commission municipale compétente en date du 26 novembre 2015;

# DECIDE A l'unanimité de ses membres présents ou représentés

D'accorder une subvention d'investissement, d'un montant de quatre mille quatre cent euros (4 400 €), à l'association Les Amis de Notre Dame de Loretto, pour la réalisation d'une sculpture de la Vierge noire dans la Chapelle de Notre Dame de Loretto.

#### **AUTORISE**

Monsieur le maire à signer la convention entre la Ville d'Ajaccio et l'Association définissant l'aide de la ville pour la réalisation d'une sculpture de la Vierge noire dans la Chapelle de Notre Dame de Loretto.

Les crédits sont inscrits au budget de l'exercice 2015, au chapitre 20, article 2042.

La présente délibération fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la commune et d'un affichage en Mairie.

FAIT ET DELIBERE A AJACCIO, les jour, mois et an que dessus. (Suivent les signatures)

POUR EXTRAIT CONFORME

J. C. L. L. C. L.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02A-212000046-20151126-2015\_417-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 01/12/2015

Publication: 01/12/2015

Pour l'"autorité Compétente" par délégation

